

La-dessus M. Perrault fait un appel chaleureux aux sociétés d'agriculture. Il s'engage d'aller lui-même à Odessa à ses propres frais, à faire toutes les avances nécessaires et à encourir tous les risques. " Nos conditions, dit-il, sont exceptionnellement avantageuses, de manière à placer les sociétés d'agriculture progressives dans l'heureuse nécessité de les accepter. " Il n'y a que les sociétés anti-progressives qui ne s'empressent pas d'en profiter. "

A l'avenir donc le criterium du progrès bien entendu sera de suivre aveuglément toutes les idées de M. Perrault, sans discussion aucune. Et les sociétés d'agriculture qui ne s'empresseront pas de se jeter entre ses bras sont décidément *anti-progressives* !

Autant nous avons de plaisir à suivre les idées de M. Perrault quand nous les croyons bonnes, autant nous éprouvons de peine quand nous sommes forcé de le contredire ou de nous défendre quand il nous attaque.

Qu'il y ait des sociétés d'agriculture arriérées, c'est trop vrai. Mais appeler *anti-progressives* toutes les sociétés qui, pour une raison ou pour une autre, ne croient pas devoir lui donner leur argent, c'est aller trop loin. Notre ami se passionne trop vite pour ou contre une idée. Dans un tour de main il coiffe ses contradicteurs d'un grand éteignoir qu'il tient en réserve pour les grandes occasions, ou bien il leur colle au front une grande affiche qui porte invariablement ces mots : *anti-progressistes, partisans du statu quo, rétrogrades, agriculteurs en sabots, etc.*

En se laissant aller à de telles intempérances de langage, il n'a rien à gagner, ni pour lui-même ni pour le progrès de la cause agricole qu'il a tant à cœur. Ces arguments ne convainquent personne.

Les sociétés d'agriculture qui ne croient pas devoir profiter des offres de M. Perrault, si avantageuses qu'elles paraissent, peuvent avoir de bonnes raisons. C'est à elles d'en juger. La confiance ne se commande pas.

Il y a dans le Bas-Canada du blé de la Mer Noire partout. Qu'on le choisisse bien net et bien venu. Son plus grand mérite est la précocité. En le semant dans la première quinzaine de juin, on évite la mouche. C'est ce qui l'a mis en si grande vogue. Mais ce n'est pas celui qui donne le plus de farine ni la plus belle. Cela vient de ce que son écorce est plus épaisse, et le grain plus petit que celui d'autres variétés, celle connue sous le nom de *blé de Russie* par exemple. Celui-ci peut peser 74 livres, pendant que l'autre ira à peine à 64 livres. Il ne se bat pas bien. Il reste toujours quelques grains dans l'épi après le battage. Il est *maillé* clair, comme disent les habitants.

Le blé de la Mer Noire n'est pas connu sous ce nom à Odessa. Le consul anglais de cette ville écrivait, il y a deux ans, au président de la Chambre d'agriculture, que cette variété de blé n'était pas connue sous ce nom. Les auteurs français qui en ont parlé ne le désignent que sous le nom de blé d'Odessa.

Voici ses caractères botaniques d'après M. Vilmorin (*Encyclopédie de l'agriculture*):

" Epi lâche, d'une teinte rougeâtre ou cuivrée ou fauve ;
" des épillets formant un angle aigu avec l'axe de l'épi ; des
" glumés allongées, terminées dans le bas de l'épi par un crochet
" court, et dans le haut par une petite barbe contournée ; un
" grain long, jaunâtre ; une paille fine, assez roide, souvent
" coudeé dans le bas. "

Cette description est conforme aux spécimens que nous avons sous les yeux, et qui ont été récoltés à Ste. Anne, sur la ferme du Collège, l'an dernier.

Le même auteur ajoute que ce blé a été cultivé en France en beaucoup d'endroits pendant une douzaine d'années. Mais sa paille coudeé du bas lui donne une tendance à verser. De

plus elle monte inégalement, ce qui empêche le grain de mûrir en même temps. On l'a donc abandonné.

Ici, en Canada, son grand mérite, comme nous l'avons dit plus haut, est de pouvoir être semé tard, ce qui lui fait éviter le passage de la mouche.

Nous ne voulons pas empêcher les sociétés d'agriculture de l'acheter si elles le trouvent bon pour leurs comtés. Les cultivateurs éclairés qui savent se rendre compte de toutes leurs opérations, sont les meilleurs juges de ce qui leur convient. Il est possible que dans le district de Montréal ce blé soit ce qu'il y a de mieux.

Encore quelques mots, et ce sera tout.

M. Perrault a accompagné son appel d'une petite feuille contenant deux résolutions que chaque société d'agriculture devra signer en faisant la commande.

Ces résolutions sont précédées de deux considérants. Il est dit dans le second " Que M. Perrault, membre de la Chambre d'agriculture, auquel nous devons le succès signalé de l'importation des étalons Percherons, veut bien rendre un nouveau service à l'agriculture du pays, en prenant l'initiative d'une importation de blé de la Mer Noire, acheté par lui-même à Odessa, afin d'éviter toute fraude, soit dans l'expédition, soit dans le transport jusqu'à Montréal. "

M. Perrault ne s'épargne pas les coups d'encensoir. Il offre lui-même gratuitement l'encens que toutes les sociétés d'agriculture progressives sont invitées à faire brûler en son honneur dans sa *Revue*. Avis aux sociétés *anti-progressives*.

La dernière résolution est conçue en ces termes : " Que la Chambre d'agriculture soit priée de contribuer au moins un dollar pour chaque minot de blé importé. "

Voilà un bon coup de piston dans la caisse de la Chambre d'agriculture. Combien en sortira-t-il de dollars ?

Comment l'avoine doit-elle être donnée aux chevaux ?

Par sa nature, le cheval est essentiellement herbivore ; par sa destination, c'est-à-dire pour le rendre plus apte à remplir nos rues sur lui, nous l'avons fait en partie granivore. De temps immémorial, dans nos contrées du moins, l'avoine est le grain reconnu et adopté comme le plus capable de lui donner la force et le fond nécessaires aux rudes travaux que nous lui imposons et qu'il ne saurait supporter avec le foin seul et surtout exclusivement avec de l'herbe fraîche. Outre que son amande est très-nutritive sous un petit volume, l'avoine, en plus, contient dans son péricarpe ou écorce un principe résineux alcaloïde qui excite singulièrement l'organisme de tous les animaux qui en mangent.

Malgré la forme de ses dents machelières, disposées en table de meule *toujours fraîchement repiquée*, soit par voracité, soit par manque de native et spéciale habitude de triturer pareil aliment, le cheval adulte broie toujours plus ou moins parfaitement sa ration. D'un autre côté, les jeunes sujets, aussi bien que les vieux, les uns par incomplet développement, les autres par usure ou agencement vicieux de leur système dentaire, mâchent plus ou moins mal et déglutissent une bonne partie de leur ration, qui parcourt le trajet intestinal sans subir la moindre altération, car on voit une énorme quantité de grains qui la constituent végéter dans leurs excréments absolument comme de la vraie semence. Il est expérimentalement démontré que les poulains et les chevaux en déclin d'âge perdent au moins un tiers de leur avoine, et les adultes bien dentés environ un quart.

Depuis longtemps on s'est occupé, et tous les jours encore on cherche le moyen de conjurer un aussi fâcheux état de choses. A cet effet, on a commencé par *équarteler* l'avoine, ensuite,